

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 38

Artikel: A Gingins
Autor: O.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

très attachée à son frère, dont elle soignait les intérêts avec le plus entier dévouement, elle possédait un avoir assez rondet qu'elle destinait à sa nièce.

Le domaine de *** confinait au territoire vaudois. Dans la commune limitrophe, le fils d'un fermier avait remarqué la gracieuse Rosa et venait de temps en temps passer une soirée auprès d'elle.

Marc était un jeune homme très accort, solidement charpenté, joli cavalier, dragon de l'escadron 4. Deux choses déplaisaient à la tante de Rosa : il avait les cheveux d'un blond ardent, puis il n'était pas assez riche. Ces deux motifs d'antipathie faisaient le sujet de conversations nombreuses et animées entre la tante et la nièce. La première, du ton le plus touchant, s'appliquait à faire partager ses répulsions à la douce Rosa. Celle-ci plaidait plutôt timidement la cause du jeune Vaudois qui ne lui déplaisait pas trop.

Malheureusement pour Marc, un rival sérieux lui était opposé, chaleureusement patronné par la tante et vu de bon œil par le père. Ce prétendant, Johann, fils unique d'un riche montagnard de l'Oberland, était venu se fixer non loin de Lucens pour se familiariser avec la langue française. Ses parents avaient des relations anciennes déjà avec la famille de Rosa et le jeune homme n'avait pu voir cette dernière, jeune et fraîche, sans en être grisé. Il venait le plus souvent possible lui conter fleurette. Son extérieur, tout aussi avantageux que celui de Marc, prévenait en sa faveur. Il avait des chances sérieuses de succès.

Cependant les instances des deux prétendants devenaient de plus en plus vives et démonstratives. Le moment approchait où la jeune fille devrait fixer son choix. Marc n'avait pas tardé à remarquer les mauvaises dispositions de la tante à son égard. En vue d'obtenir un avantage sérieux sur son rival, il crut opportun de frapper un coup qui pourrait être décisif en lui conciliant sans retour les bonnes grâces de la jeune fille.

On approchait de l'époque où les *bénichons* battent leur plein en terre fribourgeoise, réjouissances qui passionnent la jeunesse des deux sexes durant trois jours consécutifs. Marc proposa à la charmante Rosa de se rendre ensemble dans un village voisin de R... On se rencontrerait le lundi suivant, vers deux heures, sur la route qui traversait la forêt prochaine, et l'on valerait tout son soûl, jusqu'à épuisement. La jeune fille prétexterait une course à la ville pour affaires de toilette. L'heureux couple devait être véhiculé par le cheval de cavalerie de Marc, bête superbe et pleine de feu.

La première partie du programme s'effectua sans encombre, par une journée splendide. A l'arrivée au village fribourgeois, nos deux amoureux se trouvèrent au milieu d'une foule bruyante et animée qui s'en donnait à cœur joie sur le pont de danse, aux sons d'une musique vaudoise pas trop mal composée. Il y avait donc du plaisir et de la gaieté en perspective.

Marc s'occupa d'abord de caser son cheval pendant que la belle Rosa se délectait à voir tourbillonner les danseurs. Les écuries de l'auberge étant comblées, on indiqua à Marc une maison voisine où il trouverait de la place pour son coursier. Il en trouva, en effet, dans une étable où il y avait deux vaches. Malheureusement, en passant sur le creux à purin, deux planches cédèrent sous le poids du cheval dont la croupe s'immergea dans le liquide nauséabond, tout en éclaboussant copieusement le jeune Vaudois. Le quadripède s'en tira avec quelques éraflures sans gravité et subit un lavage soigné; mais pour Marc, l'accident eut des conséquences plus fâcheuses. Ses vêtements, imprégnés de purin, exhalèrent un parfum des moins attractifs. Sa compagne, désolée de ce contretemps, tenta, mais en vain, par des ablutions multiples, de remédier à l'inconvénient qui entravait si lamentablement la partie de plaisir que l'on s'était promise. Quelques plaisanteries plus ou moins attiques de divers danseurs vinrent encore ajouter à l'amertume de l'épisode.

Après avoir savouré du bout des dents quelques pâtisseries de *bénichon*, nos deux tourtereaux jugèrent préférable de s'éloigner de cet endroit malchanceux. Ils projetèrent une courte excursion dans le voisinage et résolurent de rentrer par un chemin autre que celui de l'arrivée à la *bénichon*.

Marc, quelque peu décontenancé, avait senti bais-

ser le thermomètre de ses sentiments. Rosa essayait de relever le moral de son ami; elle n'y parvenait guère. Peut-être eût-elle fini par y réussir si une nouvelle aventure, plus lamentable que la première, n'était venue mettre le comble à leur infortune.

Après avoir traversé au grand trot le village de L..., les deux *bénichonneurs* arrivèrent près d'un immense porrier dans le tronç duquel une colonie de frelons avait élu domicile. Deux ou trois gamins, embusqués dans la haie voisine, bombardaient le frelonnière à coups de cailloux avec le plus grand succès. L'essaim en furie bourdonnait autour de l'arbre sans découvrir ses persécuteurs. Au passage de la voiture, quelques frelons vinrent s'abattre sur le cheval et d'autres sur les deux voyageurs. On devine ce qui s'en suivit : le cheval s'emporta dans un galop échevelé, tandis que Marc et sa compagne poussaient des gémissements et des cris de douleur.

Le modeste équipage ne pouvait continuer longtemps cette allure furibonde : il versa à l'un des tournants de la route, jetant les amoureux dans les broussailles d'où ils se relevèrent meurtris, ensanglantés et les vêtements quelque peu endommagés. Le cheval, après avoir brisé traits et brancard, s'enfuit ventre à terre jusqu'à son écurie.

Comment dépeindre la rentrée des deux tourtereaux que les piqûres des frelons avaient mis en piteux état ? Marc regagna pédestrement le logis paternel, le cœur gros d'amertume et oppressé par tant de déceptions. Le compte-rendu qu'il dut faire à son père lui attira une semonce de première classe. Ses ennuis se compliquaient de l'inquiétude causée par la situation où se trouvait la belle Rosa et les conséquences probables de l'aventure. Il ne tarda pas à être fixé là-dessus.

Rosa, beaucoup plus maltraitée que lui par les frelons, avait dû s'aliter et faire appeler un médecin. Elle avait avoué à la redoutable tante la petite escapade provoquée par Marc, et l'aversion de celle-ci pour le jeune homme était arrivée au paroxysme. Elle avait signifié à sa nièce qu'elle devait renoncer définitivement à ce prétendant, sous peine d'être privée de son héritage.

La jeune fille s'inclina en soupirant. Dès qu'elle fut sur pied, elle fit parvenir à Marc une lettre relatant la douloureuse détermination. L'amoureux congédié en fut navré; il voua la fatale tante aux puissances infernales et médita quelle vengeance il pourrait exercer contre elle qui ruinait ses projets conjugaux. Finalement il ne trouva rien de mieux, en faisant une dernière visite à sa chère Rosa pendant l'absence de la tante, que de mélanger une forte dose de poudre stérutatoire à la provision de tabac à priser dont celle-ci se bourrait le nez, puis de saupoudrer ses draps de lit de poudre à gratter.

Quelques années plus tard, la charmante Rosa, ayant épousé son second prétendant, me racontait cette historiette. Si, comme c'est probable, elle vit encore, elle ne s'offusquera pas de la trouver dans les colonnes du *Conteur*. Senior.

LE CHAPEAU DU JEUNE

Au cours d'une conversation avec un Lausannois, un pasteur du Jura vaudois exprimait son aversion pour le port des chapeaux haut de forme, coiffure qu'il estimait incommode.

— D'ailleurs, disait-il, ce chapeau n'est en somme, pour nous, aucune marque de distinction, puisque dans quelques villes, entr'autres à Berne, il est la coiffure spéciale des ramoneurs.

— Précisément, répliqua le Lauannois, il est certain solennité où le port de ce chapeau s'impose pour vous.

— A l'occasion de quelle solennité ?

— Le jour du Jeûne.

— Pour quel motif ?

— C'est le jour où vous avez pour mission d'administrer une « bonne ramonée » à vos auditeurs. Pn.

DÉLAI. — Oui, mais si je mets mon argent à la caisse d'épargne, quand est-ce que je pourrai l'en retirer ?

— Quand tu voudras. Ainsi, si tu l'y mets aujourd'hui, tu peux déjà le reprendre demain, pourvu que tu préviennes quinze jours d'avance.



FIGURES VAUDOISES

Le tisserand



La grandie dans le village, malingre et délaissée, à l'écart de la troupe bruyante et robuste des autres enfants. Il a gardé de cette enfance chétive une nature sensible, un peu défiante, plus raffinée que l'âme campagnarde. N'étant pas taillé pour les travaux rustiques, trop frère pour tenir ferme les cornes de la charrue, ou pour hisser les lourdes gerbes sur les chars des moissons, il a pris un métier tranquille, presque un métier de femme : il est tisserand.

Il vit dans une sorte de mesure solitaire, tapie à flanc la colline, enfouie sous l'ombre humide de deux gros noyers. Le chemin boueux qui conduit à sa porte, s'enfonçant, quelques pas plus loin, dans l'obscurité d'un bois broussailleux dont les enfants ont peur. Le lieu s'appelle « Bramafan », ce qui veut dire « Brème la fin ». Ce nom suggère des idées de vieille légende triste qui s'accordent avec la misère de ce gîte.

Pourtant, la vie que mène là ce solitaire, est paisible et bonne.

Si l'on entre dans sa demeure, passé le corridor sombre aux murs décrépits que l'humidité désagrège, on le trouve au travail.

Les yeux s'habituent avec peine à l'obscurité de la chambre étroite, dont la fenêtre basse est toujours close.

L'homme est assis à son métier, le dos voûté. On voit sa silhouette à contre jour dans la lueur qui vient de la lucarne.

Devant lui, on devine des montants de bois bizarrement agencés, feutrés de poussière et de toiles d'araignée, qui se perdent dans les poutres du *platoard*.

La machine en mouvement fait un fracas à ne pas s'entendre. A chaque geste du tisserand, tout l'échafaudage s'ébranle lourdement. La pédale heurte, les bois grincent; deux plans de fils verticaux tendus comme des cordes de harpe s'entrecroisent d'un mouvement saccadé. On voit courir entre eux, alerte et noire comme une souris, la navette, que l'homme actionne d'une main en tirant sur une ficelle. Le bruit dur qu'elle fait aux deux bouts de sa course claque parmi les chocs boiteux et le sourd tremblement de l'étrange mécanique.

Sous le métier, une pièce de toile rude, en gros fil de chanvre, ponctuée de nœuds, s'allonge et s'enroule par secousse.

Les femmes y tailleront les draps rêches des lits campagnards, ou la nappe aux gros plis, fraîche et blanche, de l'auberge du village.

(J. de Leysin.)

René BURNAND.

A GINGINS



DANS le n° 8 de la *Revue historique vaudoise*, M. le professeur Eug. Mottaz publie trois petites notes manuscrites, écrites par le pasteur Monachon, qui fut en poste à Gingins de 1811 à 1845, et qui concernent cette localité.

La première est relative à un tilleul planté devant la maison de commune de Gingins en 1748 ou 1749. On y trouve ce qui concerne une coutume aujourd'hui perdue, mais assez fréquente encore il y a quelques années.

A cette époque, M. Mestral était gouverneur de la commune. Après avoir planté le tilleul, le dit Mestral, entouré de la foule des curieux et surtout d'une foule de jeunes gens, appela l'un d'eux, nommé Gabriel Girod, et lui tira fortement les oreilles en lui disant :

— Tu te souviendras que tu avais quatorze ans quand ce tilleul a été planté.

* * *

La seconde nous parle d'un platane planté en 1812, par M. César Lautard, ancien châtelain de

Gingins, au bord de la voie publique, vis-à-vis de la grange Ansermet. Le pasteur Monachon s'exprime en ces termes :

« Puisse cet arbre couvrir, dans cent ans d'ici, de son ombre rafraîchissante, tous ceux qui, après s'être occupés des travaux de leur vocation, ne cherchent le repos que pour recouvrer les forces dont l'homme a besoin pour se livrer avec plus d'ardeur à de nouveaux travaux. Mais si cet arbre devait être le rendez-vous des oisifs et des fainéants, qu'il sèche plutôt que de végéter ».

Un bon point pour la population de ce village : L'arbre n'a pas séché; au contraire, il est en pleine prospérité.

* * *

Enfin, la troisième note a trait à l'érection de la fontaine monumentale, placée en 1817 vis-à-vis de la boucherie du village de Gingins. On a dû placer ce bassin et supporter tous les frais qui en résultaient dans une année de cherté excessive, où le pain coûtait trois batz et demi la livre (fr. 1.05 le kg.) et le vin 11 batz le pot. Jamais les denrées de première nécessité n'avaient atteint un si haut prix; mais jamais non plus on ne s'était imposé un régime de privations plus sévère. La bienfaisance a été pratiquée d'une manière qui a fourni des moyens d'existence à une foule de malheureux qui n'auraient pu, sans secours, attendre la récolte suivante. Cette dernière récolte fut alors une des plus abondantes faites jusqu'alors.

O. D.

EXPOSITION NATIONALE D'ART APPLIQUÉ

Le Comité d'organisation de la 1^{re} Exposition nationale d'Art appliqué, qui aura lieu à Lausanne, dans la Halle du Comptoir suisse, du 6 mai au 22 juin 1922, rappelle aux artistes décorateurs et aux industriels du meuble que le délai d'inscription pour les ensembles mobiliers expire le 30 septembre 1921. Pour les autres sections, le délai d'inscription a été arrêté au 30 novembre.

Organisée par « L'Oeuvre » et par le « Werkbund suisse », sous les auspices du Conseil fédéral, cette première manifestation officielle de l'art appliqué suisse arrive à son heure. Dans tous les pays, en Allemagne et en France principalement, les industriels d'art font de très grands efforts pour renouveler leur production et s'assurer de nouveaux débouchés. Des expositions importantes se préparent à Paris, à Munich, ailleurs encore; il importe donc que la Suisse ne reste pas en arrière.

Le Comité d'organisation adresse un pressant appel aux artistes décorateurs, aux artisans et aux industriels de notre pays, les invitant à unir leurs efforts en vue de cette exposition.

Le Secrétariat général de « L'Oeuvre », place de la Cathédrale 12, à Lausanne, enverra le règlement de l'exposition à toutes les personnes qui le lui demanderont.

ON DIT... — Veux-tu que je mette ce vase sur la cheminée ?

— Non, non, n'y touche pas, tu as la main trop malheureuse.

— Tu as raison, ma sœur; car je n'aurais qu'à le casser et on dirait encore que c'est moi.



QUINZE JOURS DANS LE HASLI

Le dénouement inattendu.

Il était temps que l'Anglais fut abrité dans une maison et retrouvât les soins bienfaisants du foyer domestique, que la main des femmes embellit toujours d'une généreuse sollicitude. Il n'avait plus de forces que celles que donnent les prostrations du délire, et tout en balbutiant des paroles incohérentes, il recommandait qu'on explorât minutieusement la montagne et ses abîmes, pour retrouver son âme et ses effets perdus, ne parlant que de guinées et fortes récompenses.

Une fois milord installé dans un bon lit, Frantz envoya chercher le médecin de la contrée. Tout en attendant le disciple d'Esculape, il se mit à examiner l'intérieur du logis. C'était une construction en bois presque neuve, solidement établie et spacieuse; elle était divisée en plusieurs chambres, simplement meublées et d'une propreté qui réjouissait la vue. On voyait que l'ordre, le travail, l'économie étaient les dieux lares de cette famille. Le ménage était dirigé par une bonne mère, vieillotte, acorte, vive et pleine d'amabilité, et, pour la seconder, allait et venait à son côté une belle jeune fille au front candide et pur, sa chère Elisabeth, tout épanouie des grâces de ses vingt printemps.

Le personnel masculin de la maison se composait du père et de deux robustes garçons, parmi lesquels comptait celui que nous avons vu porter secours à nos amis en détresse.

Le médecin arriva; il visita le malade et donna ses prescriptions, en recommandant de le veiller soigneusement toute la nuit, à cause de son délire. Frantz s'adjoignit cette tâche et fut secondé par la belle Elisabeth qui, renvoyant d'heure en heure à se retirer dans sa chambre, préoccupée qu'elle était pour l'état fâcheux de leur hôte, se trouva encore debout à l'aurore naissante.

Les quelques conversations qu'il eut avec elle, près du lit du malade, remplirent Frantz d'étonnement; il ne pouvait revenir de sa surprise en voyant combien il était peu difficile de parler tout simplement aux filles, selon le langage du cœur et l'intérêt qu'elles nous inspirent. Il l'avait d'abord regardée en dessous des paupières, puis il s'était hasardé à la contempler en face. De la contemplation il était passé à l'admiration, et de cette dernière aux tendres œillades d'un sentiment plus vif; cela sans que la jeune fille en fut effarouchée, ni ne l'eût durement repoussé.

Enfin le jour arriva, et milord, qui avait un peu dormi pendant la nuit, se trouva infiniment mieux. Frantz, désireux de se rendre à sa volonté, pria le fils de la maison de venir avec lui, pour explorer la base de la montagne située sous le grand névé. Ils partirent et s'avancèrent très près des pentes rocheuses, traversèrent, en remontant un petit bois d'aroles, une colline et arrivèrent à l'endroit où un éboulement de glace et de neige paraissait de date récente, ce qui leur donna à penser que là ils pourraient bien découvrir quelque chose.

Ils fouillèrent le tas amoncelé et mirent au jour le parapluie de l'Anglais, mais en pièces et brisé par le milieu, et l'une des trois besaces dont l'âne était chargé, ayant encore tout son contenu. Un peu plus haut, ce fut une autre découverte. Un fusil de chasseur montra le bout de son canon rouillé, hors d'un bloc de glace énorme, qu'ils brisèrent à coups de pique et de pieux. Après des efforts répétés, le bloc se fendit et laissa voir le corps d'un homme bien conservé. Il fallut user de beaucoup de précautions pour le dépouiller de l'enveloppe de glace dans laquelle il était comme engainé.

Le cœur de Frantz battit bien fort en présence de ce cadavre. Avec quelle anxiété il examinait les vêtements, en fouillant dans les poches! Comme il regardait les traits mats, mais déprimés de ce vénérable visage, couronné d'une chevelure noire et ondée!

Un livret se laissait entrevoir dans la poche de côté; il le retira en tremblant et lut sur la couverture le nom de son père. Cette pièce irrécusable de conviction le fit défaillir de joie et de douleur. Dieu avait donc préparé tous les événements de ces deux journées pour lui rendre les restes vénérés de son malheureux père. Il se jeta à genoux, et, le front incliné contre terre, une prière de remerciement et de reconnaissance monta du fond de son âme aux pieds de Celui dont les secrets desseins ont toujours un but pour notre vie. Il lui avait donc fait retrouver l'auteur de ses jours; il était là, inanimé, mais dans un tel état de conservation qu'il semblait encore sourire à son fils, au moment de rendre le dernier soupir. Oh! ce privilège que possède la congélation devrait bien nous prêter son secours, pour que nous puissions revoir ceux qui, en nous quittant, nous laissent d'éternels regrets.

(A suivre.)

Ménil CATALAN.

ASSOCIATION DES VAUDOISES

La Réunion de Gryon.

Réuni le mercredi 14 septembre chez Madame Widmer-Curtat, le Comité Central de l'Association (Mesdames Barraud, Bussigny; Nagel, Cully; Walter, Grandson; RoCHAT, Gryon; Mermod, Lausanne; Légeret, Montreux; Barraud, Orbe; Schnetzler, Bonnard et S. Bonard) a pris connaissance des inscriptions pour la réunion de Gryon :

Aigle : 30 Vaudoises (qui arriveront dimanche);

Bussigny-Mex-Penthalaz : 14 Vaudoises (samedi);

Cully : 4 Vaudoises (samedi);

Grandson : 14 Vaudoises (samedi);

Gryon : ne concourt pas, ayant pris trop à cœur de peu spirituels articles parus dans le *Journal de Bex* et le *Courrier régional de Bex*.

Lausanne : 40 Vaudoises (samedi);

Montreux : 48 Vaudoises (dimanche);

Genève : 5 Vaudoises (samedi);

Orbe : 27 Vaudoises (7 samedi et 20 dimanche par autobus);

Payerne : 2 Vaudoises;

15 membres isolées de Vevey, 2 de Vallorbe et 5 de Lausanne.

Le Pays d'En-Haut ne viendra pas et la « Veveysanne » ne s'est pas encore inscrite.

Le programme des deux journées est le suivant :

Samedi 24 :

18 h. 07 : Arrivée des Vaudoises. Distribution des coupons de logement et de nourriture.

19 h. : Souper à l'Hôtel Beau-Séjour.

20 h. : Commencement des concours et soirée familiale.

22 h. : Retraite aux flambeaux (apporter des lampions, s. v. p.).

Dimanche 25 :

7 h. : Diane.

7 h. 20 : Déjeuner à l'Hôtel Beau-Séjour.

7 h. 30 : Concours à l'Hôtel Bellevue.

10 h. : Culte par M. Estoppey, pasteur à Gryon. A l'issue du culte, cortège dès le collège. Prière aux sections de se grouper dans l'ordre alphabétique.

12 h. : Dîner officiel à l'Hôtel Bellevue. Partie officielle, puis partie familiale.

15 h. : Thé offert par les Vaudoises de Gryon.

Que les retardataires se hâtent de s'inscrire!

VOULEZ-VOUS RIRE ? — Pourquoi pas ! Rire est le propre de l'homme. De la femme aussi, par exemple. Je m'en vais vous en indiquer une excellente occasion. Allez au Théâtre; on y donne demain dimanche et durant toute la semaine, *Jean-Louis aux frontières*, la pièce si amusante de Marius Chamot, qui eut à son apparition un succès énorme, un succès sans précédent. Elle est montée avec un grand soin et interprétée de façon impeccable. On rit du commencement à la fin. Et c'est, je vous l'assure, une gaité du meilleur aloi.

Donc, rendez-vous au Grand Théâtre. Nous y serons tous.

ROYAL BIOGRAPH. — Le programme de cette semaine au Royal Biograph comporte : *Les Naufragés du Sort*, superbe drame moderne en 4 actes interprété par des artistes de tout premier ordre. Citons encore *Tout pour l'Or*, excellent drame du Far-West en 2 actes et *Fatty bolchéviste*!, un nouveau succès de fou-rire. A chaque spectacle, *Royal-Review*, documentaire des plus variés et *Gaumont-Journal*, avec ses actualités mondiales. Dimanche 18 septembre (Jeûne fédéral), relâche obligatoire. Dès lundi 19, reprise des représentations à 3 h. et à 8 h. 30.

PHOTO-PALACE 1, RUE PICHARD

Photographies .. Agrandissements

.. .. Travaux pour amateurs

Noblesse
vermouth délicieux
SE BOIT GLACE G. 162 L

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édité resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.